

Motion votée à la Commission Recherche de l'Université de Tours le 14 octobre 2025

En anticipant la rencontre du 22/10/2025 avec la direction du CNRS SHS, la Commission Recherche de l'Université de Tours exprime sa profonde incompréhension et sa vive inquiétude face à la décision du CNRS de placer l'UMR CITERES en tutelle secondaire dès le 1^{er} janvier 2026, en limitant son soutien à une seule équipe et en annonçant un retrait total à l'horizon 2029.

Cette décision unilatérale, prise sans concertation avec l'Université, fragilise gravement la recherche en Sciences humaines et sociales à Tours et en région Centre-Val de Loire, et plus largement la présence et la visibilité du CNRS dans notre région.

La commission apporte son soutien, plein et entier, à la direction ainsi qu'à l'ensemble des personnels de CITERES. Elle demande au CNRS de suspendre sa décision et reconsidérer sa position, de maintenir l'accompagnement de l'unité et de permettre la poursuite du travail collectif engagé pour construire un projet scientifique ambitieux et fédérateur.